

Professeure, professeur d'université à l'UQAM : un métier suspecté

Ces derniers jours, la question de la tâche des professeures, professeurs d'université est revenue dans l'actualité au moment où le gouvernement impose de nouvelles coupures au milieu universitaire. La question du sous-financement du réseau universitaire, largement documentée par ailleurs, est vite écartée au profit d'une question sur l'efficacité des universités avec les budgets qui leur sont consentis, et un lien avec la tâche professorale est immédiatement établi sur cette prétendue inefficacité qui tiendrait à la charge moindre des professeures, professeurs dans les universités québécoises.

Ce n'est pas la première fois, hélas, sous prétexte de crise financière ou d'équilibre budgétaire, que nous sommes ainsi confrontés à des analyses sommaires et erronées, notamment au sujet de la manière dont les professeures, professeurs accompliraient leur tâche d'enseignement; en 2008, le dérapage immobilier (l'îlot Voyageur) d'une partie de la direction de l'UQAM a déjà donné l'occasion à certains de faire des liens entre dérive financière et tâche professorale. Cette fois encore, les professeures, professeurs de l'UQAM sont pointés du doigt : ils enseigneraient moins que les autres. Il importe de contrer un certain nombre de *légendes urbaines* et de remettre les pendules à l'heure.

Professeure, professeur d'université : trois composantes à la tâche

Disons-le d'emblée, ce texte ne prétend pas que la tâche des professeures, professeurs d'université serait *plus importante* que celle des éducateurs du préscolaire, des maîtres du primaire et du secondaire ou des enseignants du collégial. Et nul ne contestera qu'il est capital de bien former nos enfants, nos adolescents et les jeunes adultes qui s'apprentent à entrer sur le marché du travail ou à poursuivre des études supérieures. Par rapport à ces divers métiers enseignants, cependant, celui de professeur d'université est *plus complexe*, et il comporte un plus grand nombre d'aspects différents les uns des autres.

Concrètement, ce métier comporte trois volets : 1) l'enseignement et l'encadrement, 2) la recherche et la création, et ce qu'on appelle 3) le service à la collectivité (au sein de l'université ou ailleurs dans la société). Chacune de ces composantes représente environ le tiers de la tâche professorale – bien que celle-ci puisse être modulée avec des nuances selon les personnes et au fil de la carrière de chacun. Ainsi, il arrive qu'on puisse se consacrer davantage à la recherche pendant un certain nombre d'années et qu'on prenne ensuite des responsabilités administratives plus lourdes (ou inversement). L'idée demeure que tous doivent assumer une part raisonnable et équitable de chacune de ces trois composantes.

Au fil des jours, des semaines et des années, les activités des professeures, professeurs se chevauchent et se complètent : ceux-ci, bien entendu, *enseignent*. À l'UQAM, comme dans l'ensemble des universités québécoises, la tâche habituelle d'enseignement est de quatre cours de trois crédits par année universitaire. À la différence des autres établissements montréalais, ces dispositions sont plus facilement mesurables à l'UQAM puisqu'elles sont inscrites dans la convention collective des professeures, professeurs. Par ailleurs, les professeures, professeurs encadrent des étudiants de maîtrise et de doctorat qui préparent des mémoires et des thèses, ainsi que leurs assistantes, assistants de recherche et des stagiaires postdoctoraux. Un tel encadrement s'étale souvent sur trois, quatre ou cinq ans, parfois plus. Il inclut en outre la formation de ces jeunes chercheurs aux diverses facettes du métier universitaire : processus de recherche et de création, communication savante, écriture scientifique,

préparation de demandes de bourses, etc. Plusieurs supervisent aussi des stages de formation en milieu de travail – avec les nombreux déplacements et les longues heures de présence que cela comporte.

Au plan du *service à la collectivité*, la tâche des professeures, professeurs est de deux types. À *l'externe*, elle peut revêtir un grand nombre de formes, selon les domaines de compétences. Un tel, par exemple, travaillera avec des groupes communautaires en vue de mettre en œuvre une importante recherche-action; tel autre offrira son expertise à des musées, des compagnies de théâtre ou de danse, des regroupements professionnels ou syndicaux; et tel autre encore mettra ses connaissances au service d'ONG œuvrant dans des pays en voie de développement. À *l'interne*, le service à la collectivité est principalement de nature administrative et concerne les divers aspects de la *gestion académique*. Les professeures, professeurs de l'UQAM, en effet, assument à tour de rôle la direction de programmes d'études, de départements, de chaires, de centres et de laboratoires de recherche, de revues scientifiques et de création; ils participent également aux nombreuses réunions et aux divers comités et groupes de travail que requiert une vie universitaire marquée par les exigences de la consultation, de la collégialité et de la démocratie.

Au plan de la *recherche et de la création*, les professeures, professeurs sont incités à préparer des demandes de subventions lors de concours de plus en plus compétitifs, qui les obligent constamment à donner le meilleur d'eux-mêmes. Ils doivent bien sûr publier les résultats de leurs travaux, participer à des rencontres scientifiques nationales et internationales avec d'autres spécialistes de leur discipline, rédiger et diffuser des articles, des rapports ou des textes de création, produire des œuvres scientifiques ou artistiques. On fait en outre fréquemment appel à leurs compétences à titre d'analystes et d'experts, y compris dans les médias. Signalons encore que, par rapport à l'ensemble des professions, les professeures, professeurs de l'UQAM sont sûrement parmi les professionnels les plus fréquemment et les plus rigoureusement évalués tout au long de leur carrière, aussi bien par leurs pairs que par leurs étudiantes, étudiants en vue d'une amélioration constante de leurs prestations dans les diverses composantes de leur tâche.

C'est l'ensemble et la diversité de ces activités qui contribuent à faire de l'UQAM, au sein des autres universités québécoises, un véritable creuset du développement et de la transmission des connaissances, au plus haut niveau. Cette réalité, pourtant, est souvent peu – et mal – connue; et ce, en bonne partie parce qu'elle n'est pas toujours facilement *quantifiable*. S'il est en effet facile de comptabiliser le nombre d'heures qu'une professeure, un professeur passe dans une salle de classe, il l'est beaucoup moins de savoir combien il en a passé à préparer ses cours et à évaluer les travaux de ses étudiants, à peaufiner une demande de subvention de recherche – ou à évaluer celle d'une collègue, d'un collègue d'une autre université –, à rédiger un article, à écrire un livre, à préparer une conférence, à monter un spectacle, à encourager un étudiant tenté d'abandonner ses études de maîtrise ou de doctorat, à écrire des lettres de recommandation, à participer à des jurys de thèses doctorales ou à des comités d'attribution de bourses d'études, à participer à la réunion d'un comité de programme, à défendre un dossier au Conseil académique de sa faculté. Surtout, une professeure, un professeur d'université doit constamment être à la fine pointe de ce qui se fait dans sa discipline s'il veut être en mesure de faire son métier convenablement. Il ne peut se contenter de reprendre ses mêmes notes d'année en année ni de rabâcher constamment les mêmes données. Pour cela, il

doit passer une grande partie de son temps à lire, à écrire, à réfléchir et à discuter avec des collègues et d'autres spécialistes. Bref, à être constamment à l'affût, sur la brèche. Mais ce n'est pas tout.

La tâche à l'UQAM par rapport aux autres

Bien qu'elle ressemble substantiellement à celle de leurs collègues des autres universités, la tâche des professeures, des professeurs de l'UQAM est à certains égards différente – et, de ce fait, souvent encore plus mal comprise. Ainsi, dans sa chronique du 18 octobre 2014 parue dans *La Presse*, Francis Vailles, citant la firme PwC, affirme que la charge d'enseignement « *était de 2,8 cours par année en 2008 à l'UQAM* » qu'il compare à celle « *de 3,4 cours par année* » en Ontario, « *selon une étude de COQES menée auprès de quatre universités* »; ceux « *qui se consacrent à la recherche donnent moins de cours (3,0 contre 3,8), mais plus qu'à l'UQAM* ».

Ce qu'il faut préciser ici, aspect que le chroniqueur à l'instar du public en général ignore, c'est qu'une partie importante des tâches de gestion académique est assumée, à l'UQAM, *par des professeures, professeurs* alors que, dans la plupart des autres universités, elles le sont *par des cadres*. Par exemple, une professeure, un professeur de l'UQAM qui, pendant trois ans, assume la direction de son département, aura deux cours par année à donner (plutôt que quatre) afin de pouvoir consacrer le temps ainsi libéré à cette tâche. Soit dit en passant, on notera que ce type de gestion est significativement moins coûteux que si le travail administratif était assumé par un cadre. La différence salariale entre ces deux catégories d'emploi en témoigne largement.

De même, une professeure, un professeur qui obtient d'importantes subventions de recherche peut utiliser une partie de ces sommes pour alléger quelque peu sa tâche d'enseignement afin de pouvoir se consacrer davantage à cette recherche (à sa réalisation et à sa diffusion) et à la formation de ses assistants de recherche (étudiants de maîtrise ou de doctorat).

Il reste que les statistiques du Registrariat en ce qui a trait aux effectifs étudiants, celles du Service du personnel enseignant pour le nombre de professeures, professeurs et celles du Service de la planification académique et de recherche institutionnelle portant sur divers paramètres, permettent de constater que le nombre moyen de cours par professeure, professeur était de 3,6 en 2007-2008 et de 3,5 en 2011-2012. Ces données permettent aussi de relever, concernant un autre aspect qui inquiète le journaliste de *La Presse*, Francis Vailles, que le nombre d'étudiants équivalent au plein temps par professeure, professeur à l'UQAM en 2008-2009 était de 25,0, alors que le chroniqueur déplore une moyenne québécoise à 21,2 comparativement à 25,2 en Ontario et 22,5 dans l'ensemble du Canada quand on exclut le Québec. C'était d'ailleurs un élément mis en lumière par le rapport de la firme comptable PricewaterhouseCoopers engagée par l'UQAM en 2008 : les professeures, professeurs de l'UQAM, qui sont les moins bien payés de tout le réseau universitaire québécois, doivent travailler avec le plus faible ratio profs/étudiants. Autrement dit à l'UQAM, il y a davantage d'étudiantes et d'étudiants dans les salles de cours; les professeures, professeurs n'y travaillent pas moins, et pour un total d'heures qui dépassent très largement les 45 heures semaine...

Michèle Nevert, présidente
Syndicat des professeurs et professeures de l'UQAM



**Syndicat des professeurs et professeures
de l'Université du Québec à Montréal**